

<http://www.eglisealareunion.org/?Bon-nouvel-an-tamoul-6014>

# **Bon nouvel an tamoul !**

- Actualité -



Publication date: mardi 13 avril 2021

---

**Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés**

---

Quand faire commencer une nouvelle année ? Chaque individu a une date de naissance déclarée à l'État-civil. Donc, pour cet individu, il va progresser d'année en année avec un âge qui s'inscrit de manière conventionnelle sur l'ellipse que fait la terre autour du soleil, la terre tournant sur elle-même pendant 24 heures. Selon les appartenances ethnoculturelles et religieuses, à La Réunion nous pouvons vivre plusieurs « nouvel an » dans la même année.

Notons que, comme au Tamil Nadu, le « nouvel an tamoul » peut légitimement être célébré par des Réunionnais d'ascendance tamoule qui peuvent être de religion hindoue ou catholique ou musulmane ou athées. En rigueur de terme, il n'y a pas de religion tamoule bien qu'à La Réunion, il y ait une dominante hindouiste avec, pour certains, une double pratique qui est appelée à se décanter avec le temps. Non seulement il est possible et souhaitable que tous les Réunionnais d'ascendance tamoule se souhaitent un bon nouvel an tamoul mais aussi que tous les Réunionnais sans exception puissent se réjouir avec eux de cette fête.

Je vous souhaite donc un « bon nouvel an tamoul » à vous les Réunionnais d'ascendance tamoule selon les vœux qui vous sont les plus chers. Et bon nouvel an tamoul à tous les Réunionnais. Je pense à un passage de « La réalisation de la beauté » de Rabindranath Tagore extrait de Sadhana : « *Le chant cosmique n'est jamais un instant séparé du Chanteur. Il n'est pas composé de matériaux étrangers. C'est Sa joie elle-même qui prend forme sans cesse. C'est le grand cœur dont les battements font frémir le ciel. Dans chaque accord de cette musique, il y a une perfection qui est la révélation de la plénitude dans l'incomplet. Aucune de ces notes n'est finale et pourtant chacune reflète l'infini.* »

À vous tous Réunionnais d'ascendance tamoule et à tous les Réunionnais, je souhaite un bon nouvel an tamoul.

Le 13 avril 2021

Monseigneur Gilbert Aubry